

Traité d'adhésion: adhésion de la Croatie

2011/0805(NLE) - 01/12/2011 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 564 voix pour, 38 voix contre et 32 abstentions, une résolution législative approuvant le projet de décision du Conseil de l'Union européenne relative à l'admission de la République de Croatie à l'Union européenne.

Il rappelle que les conditions d'admission du pays candidat et les modifications qu'entraîne son adhésion figurent dans le projet de traité relatif à l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne et que le Parlement doit être consulté sur toute modification substantielle apportée audit projet de traité.

Il indique que la Commission doit, pour sa part, contrôler avec rigueur et objectivité la suite des préparatifs en vue de l'adhésion et aider les autorités croates à respecter les engagements et les obligations auxquelles elles ont souscrit au cours des négociations. La Commission doit également régulièrement informer le Parlement de la mesure dans laquelle les autorités croates honorent leurs engagements en vue de s'acquitter pleinement des obligations qui leur incombent à ce titre, au moment de l'adhésion le 1^{er} juillet 2013.

Dans ce contexte, **le Parlement européen donne son approbation à l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.**